



BOURGES

Intitulé de l'opération :

Ecole Paul Arnault - Travaux de rénovation des écoles maternelle et élémentaire

Maître d'ouvrage :

Ville de Bourges

11 rue Jacques Rimbault - CS 50003

18020 BOURGES Cedex

Organismes financeurs

ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine)

ETAT - Fonds vert

Région Centre-Val de Loire

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT
Rénovation de l'école Paul Arnault (maternelle et élémentaire) : honoraires et travaux	3 894 951 €	ANRU	879 690 €
		Fonds vert	1 300 000 €
		Région Centre-Val de Loire (*)	729 700 €
		Ville de Bourges	985 561 €
TOTAL	3 894 951 €	TOTAL	3 894 951 €

(*) Région : subvention calculée sur une base subventionnable de 1 459 713 € HT

Logos Financeurs

CA SE PASSE PRÈS
DE CHEZ VOUS

